



Prématernelle francophone

# Jardin d'enfants Le Tournesol

www.prematernelleLeTournesol.ca  
514.620.6080

## Calendrier scolaire

**Assemblée générale** : Le lundi 26 août 2024 à 19 h 00 par visioconférence

**Début de l'année scolaire** : Groupe de 3 ans : Le mardi le 3 septembre 2024  
Groupe de 4 ans : Le mercredi 4 septembre 2024

**Fin de l'année scolaire** : Groupe de 3 ans : Le jeudi 29 mai 2025  
Groupe de 4 ans : Le vendredi 30 mai 2025

### **Jours fériés :**

Fête du travail : Le lundi 2 septembre 2024

Action de grâces : Le lundi 14 octobre 2024

Vacances de Noël : Du vendredi 20 décembre 2024 au vendredi 3 janvier  
2025 inclusivement

Semaine de relâche : Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars 2025

Pâques : Le vendredi 18 avril et le lundi 21 avril 2025

Journée nationale des patriotes : Le lundi 19 mai 2025

## Horaire

**Groupe de 3 ans** : Mardi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

**Groupe de 4 ans** : Lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

***De plus, étant donné que l'enseignante n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de classe, des frais supplémentaires de 5 \$ pour chaque tranche de dix minutes seront facturés chaque fois qu'un parent ou un adulte désigné ne se présentera pas à l'heure pour venir chercher un enfant à la fin des classes.***

### **JOURNÉE D'ACCUEIL**

La présence d'un parent accompagnateur par enfant est requise lors de la journée d'accueil.

Groupe de 3 ans : Le mardi 3 septembre de 9h à 11h

Groupe de 4 ans : Le mercredi 4 septembre de 9h à 11h

Détails à venir par courriel

## **Orientations pédagogiques**

La prématernelle Le Jardin d'enfants Le Tournesol est un organisme à but non lucratif qui existe depuis plus de 30 ans. Inspiré du programme préscolaire du Ministère de la Famille, le Tournesol offre un programme complet visant à stimuler les diverses sphères du développement global de l'enfant. C'est à travers une foule d'activités amusantes et variées que les enfants sont invités à vivre des situations leur permettant de développer leur autonomie, leur créativité, leur motricité fine et globale ainsi que leurs habiletés sociales et langagières. Établi sur une période de deux ans, le programme leur permet de développer à leur rythme les connaissances et aptitudes nécessaires pour leur rentrée à la maternelle ainsi que leur donner les outils menant à une bonne affirmation de soi.

## **Enfants présentant des besoins particuliers**

Parce que l'intégration d'enfants présentant des besoins particuliers peut être enrichissante pour tous les membres d'une communauté, il arrive, après entente entre le Tournesol, les parents et les intervenants concernés, que le Tournesol intègre des enfants à besoins particuliers. Cette intégration survient lorsque tous les intervenants impliqués conviennent que le programme du Tournesol permet de répondre à la fois aux besoins de cet enfant ainsi qu'à ceux des autres enfants du groupe.

Il arrive également qu'en cours d'année, l'enseignante observe certaines difficultés chez un enfant. Après un processus d'observation plus systématique, l'enseignante communiquera avec les parents et au besoin, une rencontre plus formelle sera organisée.

## **Pré requis pour débiter le Tournesol**

L'enfant doit être propre, ou avoir presque terminé ses démarches vers la propreté. En cas de besoin particulier, nous vous invitons à en discuter avec l'enseignante de votre enfant.

## **Médicaments**

Les enseignantes n'administrent pas de médicaments, sauf si une autorisation écrite de la part du parent leur est remise.

## **Absences**

Un enfant malade ou fiévreux doit absolument être gardé à la maison. En cas d'absence, veuillez aviser l'enseignante avant le début de la classe (514-620-6080: vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale).

## Équipements de classe

Lors de la première journée de classe, votre enfant doit apporter :

**deux photos de lui (seul ou avec famille)**  
**un couvre-tout (tablier)**  
**une collation**

Chaque jour de classe, votre enfant doit avoir:

**sa collation**  
**des souliers avec semelles antidérapantes**  
**son sac d'école**  
**son cahier de route («duo-tang» fourni par le Tournesol)**  
**une bouteille d'eau réutilisable identifiée**

**Obligatoire : Prévoir des vêtements de rechange dans le sac à dos en tout temps.**

Le sac d'école est un outil précieux. Il permet, en plus de servir pour la collation, d'apporter à la maison les petits chefs-d'œuvre ainsi que le cahier de route. Il faut donc prévoir un sac assez grand pour contenir un «duo-tang».

L'enfant doit également porter des vêtements confortables et pouvant être salis.

## Collation

L'enfant doit apporter **une (1)** collation chaque jour de classe, sauf sur avis contraire de l'enseignante. Nous désirons promouvoir une saine alimentation chez les enfants et suggérons des collations légères et nutritives (fruits frais / coupe de fruits, légumes, fromage, yogourt). Même aux occasions spéciales (anniversaires, Halloween, St-Valentin, Pâques), les bonbons, les croustilles, la gomme à mâcher, les biscuits au chocolat et les autres friandises sont interdits comme collation.

**En cas d'allergies dans le groupe de votre enfant, vous serez avisés afin d'éviter le ou les aliments en question. Toutefois, tous les aliments contenant des arachides et/ou noix sont interdits en tout temps.**

## Fêtes, spectacles, sorties, et visites

Les fêtes, spectacles, sorties et visites sont organisés occasionnellement pour les enfants du Tournesol seulement. Lors de certaines activités, la participation des parents est sollicitée. Un communiqué spécial vous sera remis lors de ces activités et des frais supplémentaires pourraient être demandés.

## Anniversaires

Lors de l'anniversaire de votre enfant, une collation partagée peut être une excellente idée pour souligner l'événement (ex. gâteau individuel, biscuits, etc.). Toutefois, nous vous demandons d'éviter la remise de cadeaux aux autres amis le jour soulignant l'anniversaire de votre propre enfant. Gardons en tête que c'est l'enfant fêté qui sera le roi de cette journée et que c'est envers lui que les attentions s'avèreront spéciales.

## Jouets de la maison / objets personnels

L'enfant ne doit pas apporter des jouets de la maison pour éviter les bris, disputes, et autres. Toutefois, si l'enfant a un objet de transition « fétiche » (toutou, doudou, etc.), l'objet sera accepté pour le temps de la transition.

## Transport

Certains parents s'organisent entre eux pour faire du covoiturage. Il est bien important que l'enseignante soit avisée et connaisse le nom de la personne qui doit venir chercher votre enfant afin d'assurer la sécurité de tous.

## Tempête de neige et urgence

En cas de **tempête**, la fermeture du Tournesol sera déterminée par la fermeture des écoles de la commission scolaire **Marguerite-Bourgeoys**.

Veillez vous informer au sujet de la fermeture des écoles de la commission scolaire **Marguerite-Bourgeoys** auprès des médias suivants :

Radio : CFGL (FM 105,7), CKAC (AM 730), CIEL (FM 98,5), CKOI (FM 96,9), CHOM (FM 97,7)

Télévision : Météo Média (17), TVA (07 – Salut Bonjour), ou Global News (03)

Internet : [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

Si, durant les heures de classe, une situation d'urgence nécessitant une évacuation survenait, il est convenu, selon un protocole d'entente avec l'arrondissement, que tous les occupants du Centre socioculturel (incluant les participants aux activités du Jardin d'enfants Le Tournesol) se rendent au pavillon Vincent-Lecavalier (situé derrière le Centre socioculturel). Les parents et/ou les personnes à contacter en cas d'urgence seront alors joints par téléphone.

## **Paielements**

Des frais administratifs de 6.00 \$ sont exigés lorsqu'un chèque sans fond est retourné.

## **Frais mensuels**

Les frais pour les enfants qui sont inscrits dans le groupe des 3 ans sont de 160\$ par mois et ceux qui sont inscrits dans le groupe des 4 ans sont de 185\$ par mois. Ces frais sont payables au 1er de chaque mois par chèque fait au nom du Jardin d'enfants le Tournesol.

## **Frais d'inscription**

Des frais d'inscription de 50\$ sont payables à l'inscription de l'enfant et ils sont non remboursables. Ce montant est notamment utilisé pour la préparation et l'achat du matériel pour la création des travaux et des bricolages.

## **Retrait**

Si vous prévoyez retirer votre enfant avant la fin de l'année, vous devrez aviser par écrit Le Tournesol deux semaines avant le retrait par la remise d'une lettre à l'attention de l'enseignante ou par courriel à l'adresse suivante: [info@prematernelleletournesol.ca](mailto:info@prematernelleletournesol.ca).

Une pénalité est toutefois applicable. Si vous nous avisez avant le 15 du mois, vous n'aurez qu'à payer le mois en cours. Si vous nous avisez après le 15 du mois, vous aurez à payer le mois en cours et le mois suivant.